

Performax Or – Sommaire du produit

Performax Or est une assurance vie entière permanente qui procure à vos clients une protection viagère assortie de valeurs de rachat garanties. Grâce à ses caractéristiques uniques, vos clients pourront accroître les valeurs de leur contrat et maximiser leur patrimoine avec report d'impôt. Performax Or, c'est bien plus qu'une assurance vie : c'est un outil efficace qui aidera vos clients à atteindre leurs objectifs financiers à long terme.

Choix de couvertures

	Individuelle	Conjointe premier décès	Conjointe dernier décès (coûts jusqu'au dernier décès)
Paiement jusqu'à 100 ans	0-85	Âge individuel 25-85 Âge conjoint 16-85	Âge individuel 25-90 Âge conjoint 16-85
Paiement pendant 15 ans	0-80	Âge individuel 25-85 Âge conjoint 16-85	Âge individuel 25-90 Âge conjoint 16-85

- Il existe deux types de couverture conjointe: conjointe premier décès et conjointe dernier décès avec coûts jusqu'au dernier décès
- La Garantie du survivant est offerte avec les couvertures conjointes premier décès qui couvrent seulement deux personnes
- Jusqu'à cinq personnes peuvent être assurées au titre d'une couverture conjointe
- Il est possible de combiner des couvertures individuelles et des couvertures conjointes au titre du même contrat
- Deux types de durée sont offerts pour le paiement des coûts des couvertures d'assurance :
 - Coûts jusqu'à l'âge atteint de 100 ans
 - Coûts pendant 15 ans

Tranches d'assurance

- Tranche 1 : de 25 000 \$ à 49 999 \$
- Tranche 2 : de 50 000 \$ à 99 999 \$
- Tranche 3 : de 100 000 \$ à 249 999 \$
- Tranche 4 : de 250 000 \$ à 499 999 \$
- Tranche 5 : de 500 000 \$ à 999 999 \$
- Tranche 6 : 1 000 000 \$ et plus

Crédit de rendement et options Crédit de rendement

Le crédit de rendement est la somme que le contrat génère à chaque anniversaire contractuel et qui permet d'accroître la valeur de rachat du contrat. Le crédit de rendement est basé en partie sur le rendement « nivelé » du Fonds de placement Performax Or, diminué du taux utilisé pour calculer la valeur de rachat de la couverture. L'assurance, l'assurance libérée et les couvertures d'assurance de l'option Dépôts donnent toutes droit à un crédit de rendement (si elles sont en vigueur à l'anniversaire contractuel).

Le montant du crédit de rendement varie en fonction du montant et du type de couverture ainsi que du rendement du Fonds de placement Performax Or. Celui-ci consiste en un portefeuille d'actifs diversifié géré par les spécialistes en placement de Manuvie. Son rendement est déterminé par le rendement des actifs du portefeuille. Ce rendement est ensuite « nivelé » pour réduire la volatilité et, du même coup,

atténuer la volatilité du crédit de rendement. Nous garantissons que le crédit de rendement ne sera jamais inférieur à zéro.

Les **options Crédit de rendement** sont les suivantes :

- Option assurance libérée (option par défaut)
- Option Compte de capitalisation (compte de placement à imposition différée)
- Option Temporaire (garantie pendant 10 ans ou pendant toute la durée du contrat, ou non garantie)

Les clients peuvent changer les options Crédit de rendement après l'établissement du contrat, mais une preuve d'assurabilité pourrait alors être exigée.

Montants minimum et maximum d'assurance

- Montant minimum par couverture d'assurance : 25 000 \$
- Montant minimum d'assurance si l'indice-santé est 1 ou 2 : 100 000 \$
- Montant maximum d'assurance : à déterminer par le tarificateur

Garanties

- Le coût de l'assurance et des couvertures de garantie complémentaire ne dépassera jamais le coût du contrat à l'établissement de celui-ci (sauf si le titulaire du contrat modifie ses couvertures d'assurance ou de garantie complémentaire, ou si le contrat est remis en vigueur)
- La Garantie du survivant est offerte avec les couvertures conjointes premier décès qui couvrent deux personnes
- Le coût d'une couverture d'assurance ne se prolongera jamais au-delà du nombre d'années indiqué pour la durée du coût qui a été choisie
- Chaque couverture d'assurance comportera des valeurs de rachat garanties et des montants garantis d'assurance libérée réduite
- Le crédit de rendement ne sera jamais inférieur à zéro
- Le chargement sur les paiements additionnels n'augmentera jamais
- Les frais de contrat ne changeront pas et seront exigibles pendant 15 ans seulement à partir de la date d'établissement du contrat
- Si le titulaire du contrat demande une modification de la durée du coût et si nous acceptons sa demande, les nouveaux taux et les nouvelles valeurs de la couverture d'assurance seront basés sur l'âge initial et les taux initiaux, sauf si l'indice-santé ou le tarif de l'assuré change en raison de la nouvelle preuve d'assurabilité qui nous est fournie.

Frais de contrat et de gestion

- **Frais de contrat** – annuels (24,96 \$) et mensuels (3,50 \$) garantis pendant 15 ans
- **Les paiements additionnels** – 7 % est prélevé sur les paiements additionnels affectés à la souscription d'assurance au titre de l'option Dépôts ou au Compte de capitalisation; nous garantissons que ce chargement n'augmentera jamais

Protection additionnelle

Les garanties complémentaires suivantes peuvent être souscrites en même temps que le contrat ou ultérieurement, sous réserve des exigences normales de tarification :

- Accroissement accéléré de la valeur de rachat (AAVR)
- Protection de la valeur de l'entreprise (PVE)
- Exonération en cas d'invalidité totale (EIT)
- Décès accidentel (DA)
- Option d'assurabilité garantie (OAG)
- Garantie Assurance temporaire (GAT) – 10 ans ou 20 ans renouvelable
- Protection des enfants (PE)

Autres avantages du contrat

- Option Temporaire
- Option Dépôts (offerte aussi aux titulaires d'un contrat faisant l'objet d'une surprime)
- Programme d'assistance humanitaire
- Garantie du survivant
- Prestation d'invalidité
- Indices-santé – méthode de tarification rigoureuse basée sur l'état de santé de chaque personne.
Nous accordons une attention particulière aux facteurs suivants : usage du tabac, taux de cholestérol, tension artérielle, taille, poids et antécédents médicaux familiaux.